

Comité santé et sécurité de l'AFPC-RCN
Procès-verbal de la réunion du 21 février 2018 – Bureau national de l'UEDN

Présences

Imre Bene (président), Sylvie Leblanc (vice-présidente), Robert Basque (secrétaire), Edith Knopp, Gary Bosloy, Carole Garneau, Behiye Cinkilic, Kim Haeck, Jean Lalonde, Anna-Marie Melanson, Rhea Sandy, Neville Feltham, Annie Noël, Roddie Dafoe, Carla Ross, Joanne Robinson, Chantal Fortin (représentante de l'AFPC).

Ouverture de la séance

Imre Bene ouvre la séance à 17 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté — motion proposée par Bob, appuyée par Gary.

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du 17 janvier est modifié et adopté — motion proposée par Bob, appuyé par Sylvie.

Mot de bienvenue

Imre souhaite la bienvenue au groupe et demande que l'on fasse un tour de table, car de nouveaux membres assistent à leur première réunion.

Anciens points à l'ordre du jour

Matériel promotionnel du Comité

Imre confie à Sylvie la tâche de vérifier le prix des différents articles que le Comité avait recensés. Il lui demande de faire un rapport de sa recherche à la prochaine réunion.

Imre demande à tous les membres qui auraient des idées d'articles promotionnels de communiquer avec Sylvie.

Recrutement

Marc a remis à Imre une liste d'activités organisées par la plupart des Éléments. Imre l'examinera et choisira les activités liées à la santé et à la sécurité. Il nous les communiquera ensuite afin que nous choisissons les bénévoles qui y représenteront le Comité, le feront connaître et, espérons-le, recruteront des membres des Éléments qui ne sont pas encore des nôtres.

Présentateurs

Imre a invité le CSTO à présenter ses services au Comité. L'invitation a été acceptée et rendez-vous est pris pour la réunion de mars.

Nouvelle adresse de courriel du Comité

Le Comité de santé et sécurité de l'AFPC-RCN aura sa propre adresse de courriel. Les membres de l'AFPC s'en serviront pour communiquer avec nous.

Comité de la planification de la conférence régionale en santé et sécurité

Rhea Sandy, Anna-Marie Melanson, Annie Noël, Carla Ross et Behiye Cinkilic en sont membres.

Affaires nouvelles

Discussion sur la façon dont les dirigeants des sections locales pourraient convaincre l'employeur d'informer la section locale lorsqu'un employé est en congé de maladie prolongé.

Tour de table

Joan demande comment déterminer la commission (CSPAAT ou CSST) auprès de laquelle un travailleur blessé doit déclarer sa blessure. Il faut prendre en considération le lieu de travail : si c'est Ottawa, alors ce sera la CSPAAT et si c'est Gatineau, ce sera la CSST.

Chantal souligne certaines formations à venir en matière de santé et de sécurité au travail.

- Assurance invalidité
- Cours de base en santé et sécurité au travail
- Obligation d'adaptation
- Cours avancé en santé et sécurité au travail
- Santé mentale en milieu de travail

Elle rappelle à tous les participants qu'une manifestation Phénix est prévue le 28 février à midi au 90, rue Elgin.

Enfin, Chantal informe les membres des futurs changements relatifs à la présentation des demandes qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2018. (D'autres détails à venir!)

Carol souhaite connaître les critères de sélection des participants au cours avancé en santé et sécurité. Chantal donne un aperçu d'une méthode de sélection utilisée dans le passé.

Sylvie demande qui peut entrer les congés pour affaires syndicales dans le système.

Il n'y a plus de points à l'ordre du jour.

Le président remercie les membres d'avoir assisté à la réunion.

Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 30.

La prochaine réunion aura lieu le 21 mars 2018 au bureau national de l'UEDN.